



L'Athantor

Lieu pour l'adolescence

Règlement d'ordre intérieur

Mise à jour juillet 2024

L'Athantor est un lieu de vie, un lieu de rencontre de personnes vivant en collectivité, un lieu d'évolution personnelle... Mais c'est aussi et avant tout un lieu de soins. Pour faciliter le bien-être et la sécurité, l'Athantor vous demande de respecter les règles suivantes :

Ce règlement d'ordre intérieur est non-exhaustif, il est évident que les règles du savoir-vivre et du savoir-être ont leur place dans cette unité, de même que la législation. En prenant connaissance du présent règlement, le jeune s'engage à respecter les divers points abordés.

Ce qui est privilégié

La citoyenneté

Les règles minimales de vie en société (exclusion d'agressivité physique et verbale, la politesse, le respect d'autrui,...) sont d'application pour toutes les personnes y séjournant et y circulant.

Une participation aux réunions communautaires et aux activités est obligatoire.

L'obligation scolaire est également de mise lors de votre séjour hospitalier. Dans ce cadre, nous sommes en lien avec l'école Escale sur le site de l'hôpital.

La sécurité

Les traitements médicamenteux sont décidés exclusivement par le corps médical, nous vous demandons donc de ne pas venir à l'hôpital avec vos médicaments personnels. Si tel est le cas, ceux-ci doivent être remis au bureau et **ne peuvent pas être gardés en chambre** sauf exception mentionnée par le médecin. La rétention ou la possession de médicaments est une menace pour soi, mais aussi pour les autres jeunes, aller à l'encontre de ce principe peut remettre en question sa place dans notre dispositif.

Pendant toute votre hospitalisation et afin d'assurer la sécurité de tout un chacun, l'équipe soignante peut, en votre présence et sous accord médical, user de son droit de regard dans votre garde-robe, votre table de nuit et éventuellement votre casier.

Une présence soignante est disponible 24h/24h, en cas de besoin, vous pouvez vous adresser à ces personnes.

Le bien vivre ensemble

L'hygiène, les tenues :

De manière générale et par respect pour chacun, nous vous demandons d'être lavé quotidiennement et habillé dans une tenue propre et appropriée à un milieu hospitalier (pas de décolleté, pas de crop top, longueur de shorts et de jupes appropriée, pyjama en soirée et la nuit, etc). Vous pouvez prendre votre douche soit le matin entre 07h00 et 8h30, soit le soir dès 19h00 jusque 22h00 + exceptions au retour de certaines activités avec accord préalable de l'équipe. Aucune douche ne sera prise entre 22h00 et 7h00.

En rentrant dans le service et régulièrement dans la journée, nous vous recommandons de vous laver les mains.

Nous vous demandons de porter des manches longues lorsque vous présentez des scarifications récentes même si des pansements recouvrent les plaies. Cette règle peut être levée uniquement en cas d'activité sportive avec l'accord de l'adulte en charge de l'activité.

Lors de votre séjour, merci de vous munir de tenues de sport, chaussures de randonnée, maillot et bonnet de bain. Nous vous conseillons également de vous munir d'une gourde et d'un petit sac à dos.

Les chambres

Les chambres sont accessibles le matin jusqu'à 8h45 et dès 18h30 en semaine. Elles sont ouvertes toute la journée le weekend.

Il serait agréable pour tous que chacun range sa chambre. Vous pouvez profiter des moments du lever ou du coucher pour ranger votre chambre afin de la garder conviviale. Notre équipe peut vous aider dans cette démarche. Le travail des techniciennes de surface en serait facilité. Nous vous demandons de mettre l'ensemble de vos effets personnels sur le lit ou dans l'armoire le mardi matin pour le nettoyage complet de la chambre.

Votre lit sera fait par vos soins chaque matin. Nous pouvons réaliser avec vous cette réfection si nécessaire. Le changement de literie a lieu le jeudi soir. Vous serez invité à y participer par les soignants.

L'accès aux chambres des autres jeunes est interdit afin de respecter l'intimité de chacun. L'équipe soignante peut intervenir si nécessaire.

Une machine à laver est disponible. Nous vous demandons une utilisation responsable de celle-ci et du sèche-linge, dans le respect du matériel et des autres patients.

La communauté

Nous vous demandons une participation aux réunions communautaires qui ont lieu le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

Nous insistons sur un rangement systématique des communs et des chambres. En cas de non-respect,

l'équipe peut décider de ne pas vous remettre vos GSM à 19h.

Veillez à l'état de propreté des douches et WC après utilisation. En cas de non-respect, nous vous demanderons de nettoyer.

Dans le local TV, se trouve « une charte du Bien-vivre ensemble », nous invitons les jeunes à l'utiliser et la développer.

Il est demandé aux jeunes d'être impliqués dans les tâches communautaires. La distribution des affectations est faite par l'équipe de soins et les jeunes. Celle-ci est planifiée par semaine. Les tâches communautaires reprennent la préparation du self, le nettoyage des tables et de la cuisine, le rangement du chariot et des communs le soir.

Nous vous déconseillons formellement de commercer ou d'échanger vos effets personnels avec d'autres jeunes. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité.

Les dégradations volontaires de matériel et/ou de l'environnement de la clinique vous seront facturées d'office. Une réparation morale peut également vous être demandée.

Repas :

Nous vous demandons de respecter les horaires de repas (8h15-8h30 → déjeuner, 12h00-12h30 → diner (présence à table obligatoire y compris le weekend), 18h00-19h00 → le souper (présence obligatoire y compris le weekend)). La règle est de manger au moins un aliment à chaque repas. Ceux-ci se prennent exclusivement dans la salle à manger.

Vous disposez d'un accès libre au self. Il s'agit de l'endroit où vous pouvez vous servir et manger. Nous demandons aux jeunes de respecter les lieux en maintenant l'ordre et la propreté.

L'accès à la cuisine thérapeutique est autorisé de 17h30 à 18h30 si **autorisation préalable et accompagnement obligatoire par l'équipe**. La friteuse est exclusivement réservée aux ateliers de cuisine thérapeutique.

Votre rôle d'acteur

Dans le cadre de votre séjour, des activités sont planifiées chaque semaine.

Quinze euros seront prélevés par semaine afin de vous permettre d'y participer. La gestion de ce budget est réalisée par l'équipe de soins.

Certaines activités sont obligatoires et demandent un investissement de votre part. Elles font l'objet d'un contrat thérapeutique négocié avant votre entrée (en préadmission).

D'autres activités sont sous inscription et votre participation est proposée. Dans le cas où il n'y a pas assez d'inscriptions, l'équipe de soins peut vous obliger à y participer afin de permettre à l'activité de se dérouler.

Ce qui est autorisé

Les heures de visites et les sorties

Les sorties seul(e)s sont interdites. Seules les sorties accompagnées par les parents sont autorisées le mercredi de 15h00 à **20h00 maximum** dès la 1^{ère} semaine (sauf exception mentionnée par le psychiatre). Pour le départ, le parent sonne à la porte du service afin qu'un membre de l'équipe vienne à sa rencontre. Le jeune doit être réaccompagné au sein de l'unité par un parent.

Actuellement, les visites dans l'unité sont interdites et les visites d'anciens jeunes suspendues.

Pour sortir sur le site, le jeune doit prévenir les soignants, respecter le temps imparti et le fait de rester sur le site.

Il est possible de venir déposer des affaires au jeune en dehors des temps de visites, il faut alors déposer celles-ci à la réception de l'hôpital.

Les week-ends

Dans le cadre de votre séjour à l'Athantor, il est prévu que vous retourniez un week-end sur deux dans votre lieu de vie habituel dès la deuxième semaine (Jamais le premier week-end du début de l'hospitalisation).

Les départs se font à partir de 16h30 le vendredi pour un retour le dimanche entre 17h et 18h.

Les multimédias

Vous avez le droit de posséder **un seul** GSM :

- en semaine : de 7h30 à 8h45 et de 19h00 à 22h30.
- le weekend et jour férié : de 7h30 à 23h00.
- le mercredi, les GSM sont remis à 14h00 et le vendredi à 16h00.

Il vous sera demandé en dehors de ces périodes de le déposer **spontanément** au bureau afin de vous permettre de participer aux différentes activités. **En cas de non-respect, le GSM ne vous est pas rendu le jour même ou le lendemain (ni le matin ni le soir).**

Dans le cadre d'activité en soirée, il vous sera demandé de remettre votre téléphone durant l'activité.

Afin de permettre de préserver l'intimité de chacun, nous n'autorisons pas d'avoir d'enceinte, MP3, ordinateur, PS4,... exceptés pour les situations cliniques le préconisant, avec l'accord de l'équipe.

Un Wi-Fi est à votre disposition au sein du séjour.

Il est strictement interdit de filmer et/ou photographier une personne sans l'accord préalable de celle-ci et/ou d'utiliser son image à des fins publiques ou non. Il en va de la notion de vie privée de chacun.

Le tabagisme

Il est strictement interdit de fumer (cigarettes, vapoteuse) au sein du bâtiment. Un espace est prévu dans le jardin pour fumer.

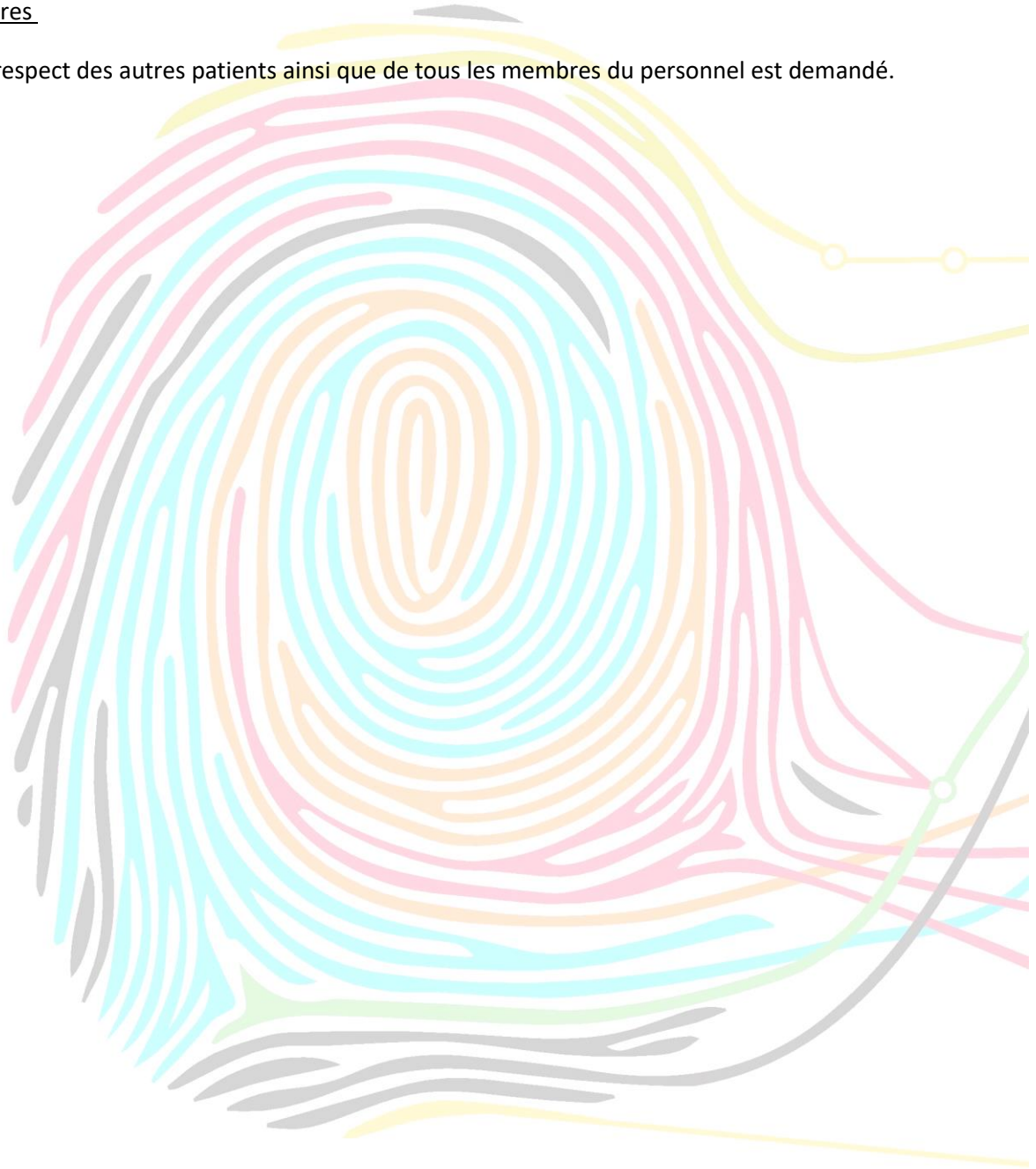
Les cigarettes électroniques sont interdites.

Les effets personnels

Nous vous déconseillons de venir en hospitalisation avec des effets de valeur. Dans la mesure du possible, nous déconseillons d'avoir beaucoup d'argent avec vous.

Autres

Le respect des autres patients ainsi que de tous les membres du personnel est demandé.



Ce qui est interdit

L'alcool, les substances illicites, médicaments et autres

L'introduction, la consommation, la vente de drogues, d'alcools et de médicaments (autres que ceux prescrits par le médecin et administrés par les infirmiers) sont interdits lors du séjour et des sorties.

Les traitements médicamenteux sont, quant à eux, décidés exclusivement par le corps médical.

En cas de découverte de substances illicites (quelle qu'en soit la nature ou la quantité), un contact avec la police pourra être effectué.

Dans le décours de votre séjour, nous interdisons la consommation de boissons énergétiques (Red Bull, Monster, etc) au sein de l'unité. Ces boissons peuvent avoir des interactions avec les médicaments qui vous ont été prescrits.

La sécurité

La possession d'objets pouvant s'avérer dangereux est interdite (toute arme blanche, arme à feu, objet inadéquat lors d'une hospitalisation,...). Dans tels cas, le personnel se verra obligé de vous les reprendre. Les biens repris comme les substances illicites, les armes,... seront rendus à la police via la Direction Générale. Dans ce cas, votre anonymat sera garanti par notre secret professionnel.

Pendant toute votre hospitalisation et afin d'assurer la sécurité de tout un chacun, l'équipe soignante peut, en votre présence et sous accord médical, user de son droit de regard dans votre garde-robe, votre table de nuit et éventuellement votre casier.

Les rasoirs ne peuvent pas être gardés en chambre. L'équipe soignante peut vous les remettre **uniquement le matin** pour le rasage.

La communauté

Il est interdit d'amener votre literie (coussin, couette) dans les espaces communs. Les plaids sont néanmoins tolérés dans les espaces communs uniquement le weekend pour autant que la personne le reprenne en chambre dès qu'elle ne l'utilise plus.

Il est interdit de faire des tatouages et/ou piercings entre jeunes.

Les déodorants en spray sont interdits, seuls les roll-on sont autorisés.

Toute forme de violence physique et verbale envers le groupe de jeune et l'équipe soignante peut être sanctionnée.

Intimité et relations sexuelles

Les relations sexuelles peuvent mettre à mal le projet thérapeutique du/des patients. Elles sont interdites au sein du service.

Dans le décours de votre séjour, nous déconseillons donc fortement tout rapprochement entre les jeunes. L'équipe de soins peut vous interpellé en cas de situation inadéquate.

Tout geste de rapprochement est également déconseillé. Certains comportements peuvent être interdits s'ils ont des répercussions sur le groupe. Nous vous demandons d'être respectueux de l'intimité de chacun et de demander le consentement de l'autre avant tout contact physique quel qu'il soit. Nous tenons à vous sensibiliser que bon nombre de jeunes ont subi(e)s des traumatismes sexuels et que des rapprochements peuvent mobiliser des affects ravageant et une difficulté à poser une limite explicite.

Les douches se prennent seul.

En cas de non-respect du présent Règlement d'Ordre Intérieur, l'équipe peut vous inviter à faire une « pause réflexive » durant votre séjour.

Cette pause peut se présenter de différentes façons :

- Time Out : Un retour à la maison, dans le lieu de vie, dans un autre hôpital ou unité pour adolescents durant quelques jours avec l'idée de travailler votre problématique.
- Time In : Signifie « être en service fermé (avec ou sans chambre fermée) avec interdiction de sortie ».

Une demande de réparation : Dans certains cas, nous pouvons également vous demander de réaliser une tâche pour le collectif durant quelques jours (responsable des tâches communautaires, travail précis,...)

Une fin d'hospitalisation peut également être décidée en équipe.

Nom :

Prénom :

Signature :